

L'INTER DES LAURENTIDES AMÉLIORE SON OFFRE DE SERVICE

Sainte-Agathe-des-Monts, le 29 juin 2017

La vision concertée des MRC Pays d'en-Haut et des Laurentides, permet un nouveau pas vers l'accroissement des options de mobilité durable.

L'inter des Laurentides, le service de transport intermunicipal offert par Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL), planifie actuellement son offre de services améliorée, en vigueur le 21 août prochain. Le nouvel horaire sera disponible sur le site WEB prochainement. Surveillez-le ! Vous le trouverez aussi dans votre boîte aux lettres en août.

Un horaire qui plaira aux utilisateurs!

La clientèle de l'inter, sondée en mars dernier, a largement contribué à réviser l'offre de services. Ce sont plus de 300 réponses qui furent analysées pour mieux élaborer le nouvel horaire 2017-2018. En semaine, avec ses dix (10) départs de Saint-Jérôme vers Mont-Tremblant et ses dix (10) départs de Mont-Tremblant vers Saint-Jérôme, l'inter offre un éventail accru de possibilités. Aux nombres de celles-ci, comptons plusieurs correspondances avec le train de banlieue, la concordance avec les différents milieux scolaires de la région et, des réponses mieux adaptées aux besoins des travailleurs. Les gens aux horaires flexibles seront aussi ravis ! L'horaire de fin de semaine fera aussi des heureux, avec ses quatre (4) départs de Mont-Tremblant et ses quatre (4) départs de Saint-Jérôme, couvrant des transports entre 7h00 et 19h30 les samedis, dimanches et jours fériés. L'inter des Laurentides consolide ses options pour permettre aux citoyens de se déplacer efficacement, écologiquement, en toute sécurité et de manière économique.

Rappelons que les véhicules sont munis de supports à vélo. Durant la saison hivernale, c'est l'option de rangement ski qui est à l'honneur. L'inter favorise l'expérience usager la plus réussie possible.

Nouveautés 2018 pour une satisfaction maximale

Au nombre des nouveautés pour 2018, l'inter offrira des véhicules tous neufs et munis de WIFI. « *Soucieux d'offrir un service qui s'améliore continuellement, le conseil d'administration, appuyé par le conseil des maires de la MRC des Pays d'en-Haut et des Laurentides, a décidé de prendre un virage résolument urbain et confortable, optant pour des véhicules 2018* » mentionne Robert Bergeron, président du conseil d'administration de TACL. L'option des véhicules Novabus marque le pas vers le confort et la fiabilité. Elle confirme aussi la priorité des élus des (2) deux MRC, relativement à la mobilité durable et l'accès au transport collectif.

Les citoyens de Prévost devraient eux aussi embarquer prochainement à bord de l'inter!

Enfin, les usagers de l'inter sont définitivement appelés à être plus nombreux à compter de mois d'août 2017. La MRC Rivière-du-Nord a conclu une entente avec TACL. La MRC Pays d'en-Haut et la MRC des Laurentides, ont amorcé les demandes d'autorisation et de publication d'avis, nécessaires à la finalité du projet pour accueillir les citoyens de Prévost à bord de l'inter très prochainement.

Ainsi, l'inter offrira une accessibilité accrue d'embarquement et de débarquement. Cette entente favorise l'optimisation du service de transport, la mobilité durable et le maintien de coûts abordables suite à l'introduction de la nouvelle flotte de véhicules en janvier 2018.

-30-

Source et information

Annie Bélanger
Directrice générale
Transport adapté et collectif des Laurentides
(819) 774-0467, poste 222
www.transportlaurentides.ca